

ATOOUT ZORN

N°37
JUN
2018

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DU PAYS DE LA ZORN

GRANDS PROJETS 2017 - 2018

PLUi
Groupes scolaires

● **NOS ENGAGEMENTS**
évolution des compétences

● **VIE ASSOCIATIVE**
au Pays de la Zorn

● **ENFANCE & JEUNESSE**
accueil & loisirs



Communauté de Communes
Pays de la Zorn





ÉDITO

Nous vivons actuellement quelques turbulences dans notre pays, ces dernières semaines ayant vu s'exprimer les problèmes et mécontentements de nos concitoyens. L'élaboration des documents d'urbanisme qu'ils soient communaux ou intercommunaux sont également source de tensions sur notre territoire, beaucoup reste encore à faire. Il s'agit en effet du dernier volet de l'aménagement territorial, et de nos villages en particulier.

La lutte contre l'étalement urbain appelée aussi réduction de la consommation foncière, la protection de l'environnement, la densification des zones urbaines, le développement de l'habitat autour des axes de transports en commun et des services constituent les orientations majeures prises par l'Etat. Elles sont particulièrement difficiles à mettre en œuvre en Alsace où les enjeux sont considérables. Ces derniers se traduisent déjà dans le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), le Schéma Régional de Cohérence Écologique d'Alsace (SRCE), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), etc. Autant de documents de planification auxquels nous avons l'obligation de nous soumettre. Les échéances approchent et une fois de plus les élus devront faire preuve de dialogue, de sagesse et de solidarité.

Cette année sera également marquée par l'ouverture d'un nouveau groupe scolaire et périscolaire à Wingersheim les Quatre Bans, outil moderne et fonctionnel qui conforte les équipements structurants de notre territoire et contribue à l'épanouissement de nos enfants.

Enfin, le siège de la Communauté de Communes est aussi une Maison des Services Au Public (MSAP), qui délivre une offre de proximité. En un lieu unique, les usagers peuvent être accompagnés par des agents dans diverses démarches administratives. De l'information à l'accompagnement dans vos recherches, ce lieu articule présence humaine et outils numériques. N'hésitez pas à vous y rendre, les agents, que je remercie pour leur engagement, se feront un plaisir de vous accueillir et vous orienter vers les différentes permanences.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Bernard FREUND
Président



Maison du Pays de la Zorn

LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN

La Maison du Pays de la Zorn a été labellisée par l'État Maison de services au public depuis octobre 2016.

Un point d'accès numérique est accessible aux usagers de notre territoire pour leur permettre d'obtenir des informations et effectuer des démarches administratives, en étant accompagné par un agent. Ce dernier a pour objectif d'orienter, de conseiller, d'aider et de donner des éléments de réponse de premier niveau pour les services de :

- la Caisse d'Allocation Familiale (CAF),
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM),
- Pôle Emploi



La Maison du Pays de la Zorn a été labellisée par l'Etat MAISON DE SERVICES AU PUBLIC en octobre 2016.

L'OFFRE DE SERVICES S'ÉTOFFE

Les démarches administratives en ligne sont de plus en plus nombreuses. Si vous rencontrez des difficultés pour accéder ou renseigner les formulaires, n'hésitez pas à vous rendre à la Maison du Pays, un agent vous accompagnera !

- **Antenne locale Caritas** - Depuis janvier 2018, l'antenne locale de Caritas accueille à la Maison du Pays les familles en situation de précarité lors de ses permanences les mercredis de 14h à 17h et les vendredis après-midi sur rendez-vous.
- **Permanences juridiques** - A partir de septembre 2018, un avocat sera à votre disposition 1/2 journée par mois pour une consultation gratuite de 20 min. Il pourra répondre à vos questions sur des litiges d'ordre familial, locatif, immobilier, de voisinage, du travail, etc. Prendre RDV au minimum 8 jours avant à l'accueil. Ces consultations gratuites ne permettent pas la mise en place d'une procédure judiciaire mais sont organisées uniquement dans le but de vous renseigner sur vos droits et les possibilités judiciaires qui vous sont offertes.
- **Visio-Contact** : Pour répondre à l'évolution des besoins des usagers, un espace Visio-Contact sera prochainement disponible à la Maison des Services. Vous aurez la possibilité de vous entretenir avec un conseiller CAF ou Pôle Emploi en visioconférence, avec la même qualité d'échange qu'en agence mais en limitant les déplacements.

SOMMAIRE

ÉDITO & SOMMAIRE	2
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3
LES GRANDS PROJETS & LES ORIENTATIONS DU TERRITOIRE DU PAYS DE LA ZORN	4/6
LE PLU EN BREF	7
BILAN FINANCIER	8/11
ENVIRONNEMENT	12/13
VIE ASSOCIATIVE	14/15
COMMUNICATION	16
PETITE ENFANCE	17/18
ENFANCE	19
ANIMATION JEUNES	20/23
CENTRE AQUATIQUE ATOO-O	24
TOURISME	25/27

MAISON DU PAYS DE LA ZORN

PERMANENCES DE LA MAISON DU PAYS DE LA ZORN	
Communauté de Communes du Pays de la Zorn • Service administratif • Service animation jeunesse	Du lundi au vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h Permanences les vendredis de 9h à 12h sauf l'été
Maison des Services au public	La Communauté de Communes du Pays de la Zorn met à disposition un point d'accès numérique : Pôle Emploi, CAF et CPAM, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
RAM	Permanences les lundis de 15h à 18h Permanences les jeudis de 14h à 17h Atelier d'éveil à la Maison du Pays les mardis et jeudis de 9h à 11h sur inscription Atelier d'éveil à Gingsheim les lundis de 9h à 11h sur inscription Atelier d'éveil à Alteckendorf les vendredis sur inscription
SDEA	Du lundi au vendredi de 7h à 12h et 13h15 à 16h45
Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale	Secrétariat les lundis de 8h à 12h et 14h à 17h et les mercredis de 8h à 12h Permanence sans RDV les lundis de 9h à 11h Pour RDV contacter le 03 69 33 20 00 Puéricultrice de secteur Mme WINCKEL le jeudi de 8h30 à 11h
Conseillère Départementale	Sur rendez-vous
ABRAPA	Du lundi au jeudi de 8h à 12h et 13h à 17h, le vendredi de 8h à 12h et 13h à 16h
EPSAN	sur rendez-vous , contacter EPSAN BRUMATH au 03 88 64 61 05
CRESUS	sur rendez-vous , contacter l'accueil de la CCPZ au 03 88 91 96 58
Mission Locale du Pays de Saverne Plaine et Plateau	sur rendez-vous , au 03 88 71 10 08
Info Espace Energie	Le 3 ^{ème} jeudi du mois de 14h à 15h30, contact : M. ZANETTA au 09 72 28 95 73

Maison du Pays de la Zorn
Communauté de Communes
Tél. 03 88 91 96 58
E-mail : secretariat.general@payszorn.com
Site : www.payszorn.com

LE PETR UNE COLLABORATION ENTRE 2 TERRITOIRES

Les Communautés de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland (CCKA) et du Pays de la Zorn (CCPZ) ont formulé le souhait de travailler ensemble sur un certain nombre de thématiques dont le rayonnement dépasse leur seul contour géographique respectif, dans le cadre d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Leur collaboration se traduira donc par :

- L'étude et la réalisation d'un schéma intercommunautaire des itinéraires cyclables. L'objectif prioritaire est de constituer à l'échelle de ce territoire un véritable réseau d'itinéraires cyclables répondant aux besoins des usagers et garantissant leur sécurité.

- L'accompagnement de notre jeunesse en mutualisant les moyens humains et culturels, en participant au développement local, social et culturel du territoire, ceci en partenariat avec la FDMJC bénéficiant d'une assise solide au Pays de la Zorn (camps, centres de loisirs, formations, projets tout au long de l'année...)

- Le développement touristique, enjeu pour notre économie, avec une fragilité avérée du Pays de la Zorn en ce domaine. L'objectif est de partager et d'étendre les compétences de l'Office du Tourisme du Kochersberg, autour des atouts du Pays de la Zorn dont l'attractivité reste à renforcer (Brasserie Météor, Sentier du Houblon, GRP®, tourisme fluvial, vallée de la Zorn, patrimoine rural, etc.)

- Enfin le territoire du Pays de la Zorn montre des fragilités pour ce qui concerne la lecture publique. Une collaboration avec la BDBR (Bibliothèque départementale du Bas-Rhin) à Truchtersheim devrait dynamiser notre territoire en renforçant et développant les bibliothèques municipales, autour d'animations ponctuelles et un plus large choix d'ouvrages.



GROUPES SCOLAIRES ET LA SUITE ?

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn s'était fixée comme objectif de doter son territoire de groupes scolaires et périscolaires, meilleur moyen de mutualisation, d'égalité des chances pour les élèves et d'offre de services aux parents. Deux structures ont vu le jour regroupant 16 villages sur les 27 que compte notre intercommunalité. En considérant que les 2 bourgs principaux ont une démographie suffisante pour pérenniser leurs structures, il ne reste que 8 communes à couvrir. Nous espérons à terme réussir ce maillage que d'autres intercommunalités nous envient et prennent comme exemple. Seules les décisions des élus de communes concernées détermineront le calendrier des réalisations.

Enfin, les périscolaires de Hochfelden et Schwindratzheim sont saturés. Des études et concertations se poursuivent actuellement pour trouver la meilleure équation sociétale, politique et financière afin de répondre aux besoins d'avenir.

COMMUNE NOUVELLE BIENVENUE A LA TROISIEME

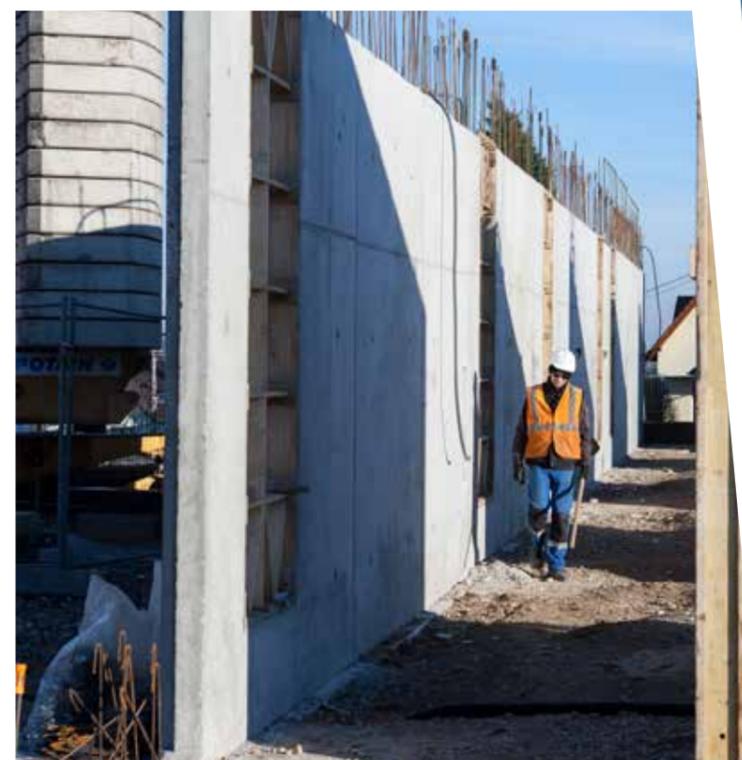
Faute de n'avoir pu rassembler sous un même blason les 10 villages du SIVU du Groupe Scolaire de Wickersheim « La Décapole », les élus de Geiswiller et Zoebersdorf se sont lancés au 1^{er} janvier 2018 dans cette nouvelle aventure administrative, forts de l'expérience de leurs aînés. D'autant plus que les deux Maires sont des « convaincus » de la première heure, conscients que la gestion communale, la dématérialisation, les obligations juridiques, la complexité des missions, les disponibilités, les ressources humaines, la réduction des finances publiques ne permettent plus de tenir leur rang et préserver l'intérêt de leur population. Souhaitons-leur bon vent, afin que le petit cours d'eau devienne à terme une belle rivière.

GRUPE SCOLAIRE SUD « CLAIR DE LUNE - MONDSCHHEIN »

Comme annoncé dans l'éditorial, le nouveau groupe scolaire et périscolaire de Wingersheim les Quatre Bans ouvrira ses portes à l'automne et son inauguration est prévue le 22 septembre 2018. Ce bâtiment comporte 3 ailes : une aile maternelle avec 5 classes (dont 1 en réserve), une autre aile élémentaire avec 8 classes (dont 1 en réserve) et une troisième aile affectée au périscolaire. Enfin, une bibliothèque, une salle multi-usage et bien sûr de nombreuses annexes complètent cette structure. D'une capacité d'accueil de 300 élèves et 120 enfants en périscolaire, ce sera aussi le premier établissement du territoire avec 2 classes bilingues soit la moitié de l'effectif dès la maternelle. Un atout d'attractivité dans un environnement particulièrement soigné, qui dispose de surcroît de mesures de sécurité renforcées. Rappelons que les écoles de Duntzenheim, Gingsheim, Hohatzenheim, Mittelhausen, Waltenheim/Zorn et Wingersheim fermeront leurs portes et donneront à leurs bâtiments vacants une nouvelle destination. A celles et ceux qui veulent découvrir ce joyau scolaire, venez nous rejoindre à la journée « portes ouvertes » du 22 septembre.



Crédit photo Patrick Ober



LE PLUi EN BREF... LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi est l'outil de planification qui permet de traduire les orientations d'aménagement du territoire avec une vision intercommunale des actions qu'on souhaite y mener, c'est-à-dire :

- quel développement pour l'habitat et les activités ?
- quel développement des équipements et des services ?
- quelle place pour l'agriculture ?
- quelle prise en compte des espaces agricoles ou naturels ?

L'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn se poursuit. Il est élaboré en collaboration avec chaque Commune membre de la Communauté de Communes, en lien avec les Personnes Publiques Associées et en concertation avec la population. En 2020, le PLUi du Pays de la Zorn remplacera les documents d'urbanisme communaux actuels et s'appliquera sur l'ensemble des Communes de la Communauté de Communes.

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI ?

Le Diagnostic a été réalisé. C'est un état des lieux approfondi qui permet de dégager les enjeux de développement et de préservation de notre territoire.



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définit les grandes orientations d'aménagement et de préservation pour l'avenir. Un débat sur les grandes orientations du PADD a eu lieu au sein des conseils municipaux des Communes membres de la Communauté de Communes et au sein du Conseil Communautaire.

Trois réunions publiques ont eu lieu en novembre et décembre 2017 à Hochfelden, Wingersheim les Quatre Bans et Ettendorf pour présenter le diagnostic ainsi que les orientations du PADD.

Pour autant la concertation se poursuit jusqu'à l'approbation du projet, et courant 2018 de nouvelles rencontres avec le public seront organisées.

COMMENT PUIS-JE CONTINUER À PARTICIPER AU PLUi ?

> Pour prendre connaissance des études : un **DOSSIER DE CONCERTATION** :

- mis à disposition du public et consultable en mairies et au siège de la Communauté de Communes.
- consultable en ligne sur le site internet de la Communauté de Communes : www.payszorn.com rubrique PLUi.

> Pour émettre des observations :

- des registres de concertation sont disponibles au siège de la Communauté de Communes et dans les différentes mairies. Ils permettent de poser ses questions ou de faire remonter ses observations,
- par mail à l'adresse : plui@payszorn.com en précisant l'objet : « concertation PLUi »,
- ou par courrier adressé à M. le Président de la Communauté de Communes, 43 route de Strasbourg, 67270 Hochfelden (en précisant l'objet « concertation PLUi »),
- en participant aux réunions publiques qui seront organisées sur le territoire jusqu'à l'approbation du PLUi.



LE PLANNING

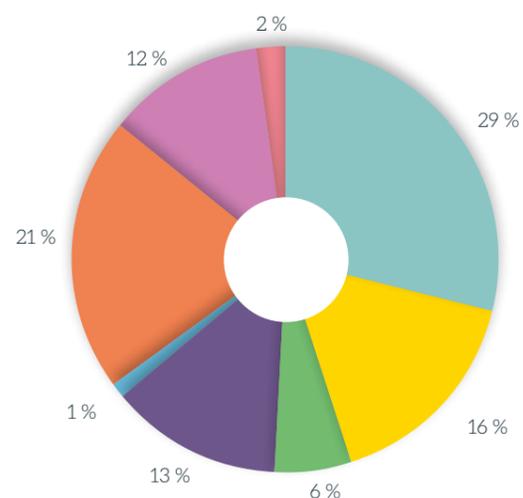
2 ^{ème} semestre 2015	Lancement	Décision d'engager le PLUi et lancement de la démarche	Mise en place de l'organisation et de la gouvernance de projet pour la construction du PLUi avec les Élus. Délibération engageant le PLUi (prescription).
1 ^{er} semestre 2016	Étapes préalables	Recherche de prestataires et mise en place des équipes d'études	Lancement des marchés en appel d'offres (procédure soumise aux seuils et publicités européens)
2 ^{ème} semestre 2016	PHASE 1	DIAGNOSTIC multi-thématique sur l'ensemble du territoire	Travail d'établissement du diagnostic sur toutes les thématiques, partagé et complété au fur et à mesure.
Décembre 2016 à mars 2017	PHASE 2	Travail sur les orientations du PADD	Élaboration du PADD et des orientations d'aménagement dans les différents axes et thématiques
Avril 2017	Finalisation PHASE 2	Débats sur orientations PADD	Débats sur les orientations du PADD dans toutes les Communes et au sein du Conseil Communautaire
Mai 2017 à...	PHASE 3	Du PADD à l'arrêt du projet de PLUi	Travail sur la traduction réglementaire par thématiques et par Commune pour déployer les orientations en tenant compte des spécificités locales
Deuxième semestre 2018	Finalisation PHASE 3	Arrêt du projet de PLUi	Établissement du bilan de la concertation, montage du dossier réglementaire et délibération du Conseil Communautaire pour « arrêté le PLUi »
Fin 2018 à...	PHASE 4	Du PLUi arrêté au PLUi approuvé	Diffusion du dossier pour consultations réglementaires diverses avant mise à l'enquête publique. Organisation de l'enquête publique réglementaire. Après enquête, travail et collaboration avec les territoires pour construction du projet finalisé.
...fin 2019	Finalisation PHASE 4	Approbation du PLUi	Travail des instances et collaboration avec les Communes, préparation du dossier finalisé avant approbation du PLUi. Délibération d'approbation du PLUi



RÉPARTITION DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017

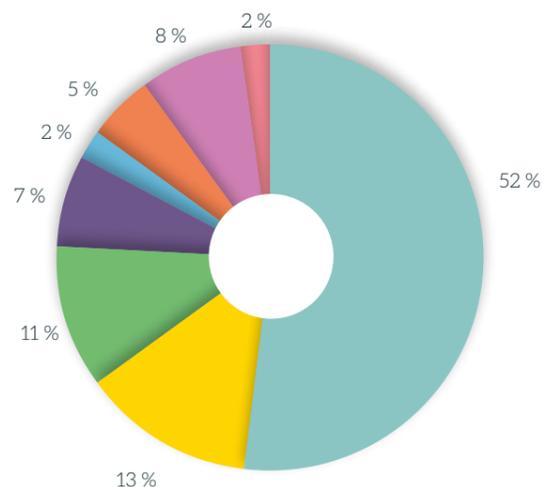
DÉPENSES

29%	Reversement Communes	1 539 890.00 €
16%	Charges de personnel	859 144.31 €
6%	Reversement Etat	330 466.00 €
13%	Charges à caractère général	649 424.97 €
1%	Charges exceptionnelles	30 152.00 €
21%	Opérations d'ordre	1 105 652.38 €
12%	Autres charges de gestion courante	639 722.49 €
2%	Charges financières	111 168.54 €



RECETTES

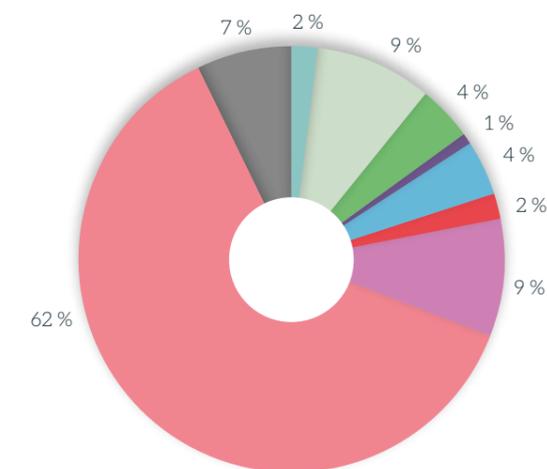
52%	Impôts et taxes	3 309 966.00 €
13%	Dotations et subventions	848 798.87 €
11%	Cession locaux SDEA	701 663.12 €
7%	Résultat de fonctionnement reporté	457 782.69 €
2%	Remboursement sur rémunération	120 612.61 €
5%	Opérations d'ordre	293 077.89 €
8%	Produits des services et ventes	473 675.64 €
2%	Autres produits de gestion courante	127 681.32 €



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SERVICE 2017

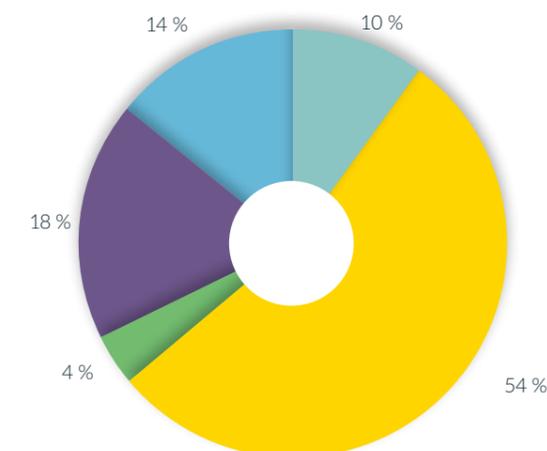
DÉPENSES

2%	Piscine	35 929.21 €
9%	Administration générale	140 022.50 €
4%	Sport, culture, loisirs	68 836.77 €
1%	Enfance et jeunesse	21 154.68 €
4%	Environnement	65 000.00 €
2%	Gendarmerie	38 394.46 €
9%	Maison du Pays	148 338.30 €
62%	Périscolaire groupe scolaire sud	1 000 476.70 €
7%	PLUi	104 730.00 €



RECETTES

10%	Zone d'activité du canal	109 378.00 €
54%	Administration générale	591 814.98 €
4%	Sport, culture, loisirs	40 790.67 €
18%	Périscolaire groupe scolaire sud	201 838.90 €
14%	PLUi	151 625.00 €





ÉTAT DE LA DETTE

	Montant d'origine	Dettes au 1/01/18	Capital 2018	Intérêts 2018
Emprunt Crédit Mutuel	1 500 000 €	1 153 197.51 €	64 050.67 €	45 739.89 €
Emprunt Caisse d'épargne	1 480 978 €	1 095 923.72 €	59 239.12 €	44 559.59 €
Emprunt Caisse de dépôts	1 150 000 €	1 111 605.54 €	51 725.39 €	12 940.25 €
Total	4 130 978 €	3 360 726.77 €	123 289.79 €	90 299.48 €

PRÉVISIONS DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2018

Centre aquatique ATOO-O	Remplacement chaudière, système d'humidification et grosses réparations	606 000 €
	Aménagement du parking	120 000 €
Câble	Nouveau site internet	25 000 €
Enfance et jeunesse	Etudes concernant les périscolaires	47 000 €
Environnement	GEMAPI (Gestion de Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)	165 000 €
Groupe scolaire sud	Construction	3 552 000 €
PLUi	Document d'urbanisme	222 000 €

DETTE PAR PERSONNE ➤ **207.68 €**

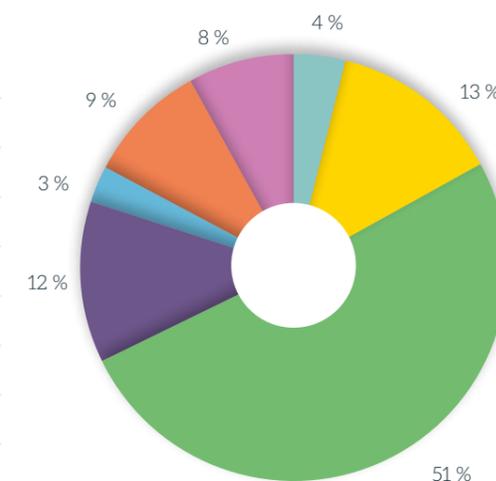
NOMBRE D'HABITANTS ➤ **16 182 €**



ENVIRONNEMENT BILAN FINANCIER 2017

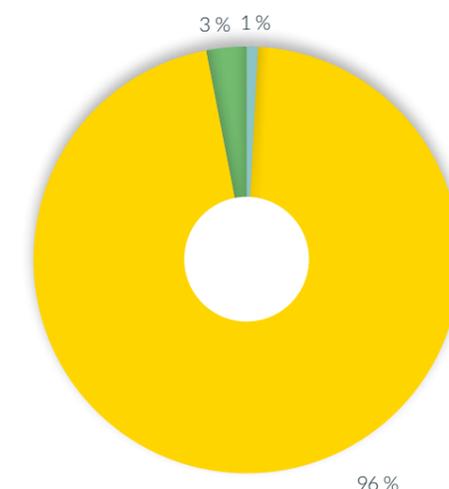
DÉPENSES

4%	Charges générales	39 659.68
13%	Cotisation SMITOM	132 034.13
51%	Collecte des Ordures Ménagères et Tri en porte à porte	535 957.97
12%	Exploitation des déchèteries	121 708.85
3%	Collectes spéciales DDS et Pneus	37 364.75
9%	Charge de personnels	90 000.00
8%	Dotations aux amortissements	81 553.15



RECETTES

96%	Redevance incitative	1 328 016.53
1%	Valorisation matériaux	27 707.49
	Vente de bac, badge et composteur	7 297.30
3%	Indemnité sinistres	2 375.76
	Amortissement subventions	34 955.09



RÉAMÉNAGEMENT ET EXTENSION DE LA DÉCHÈTERIE DE BOSSENDORF

La déchèterie de Bossendorf va bénéficier en 2018 d'une extension sur près de 1 500 m² avec la création de 4 quais de déchargement supplémentaires et d'un réaménagement pour assurer un meilleur service aux usagers, augmenter la sécurité et fluidifier la circulation sur la Route Départementale 108.

La date exacte des travaux n'est pas encore fixée mais le service sera perturbé à partir du 3 septembre 2018. De plus amples informations seront communiquées dès que possible sur le site internet et les réseaux sociaux de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, ainsi qu'en déchèteries. Pendant les périodes de fermeture de Bossendorf, la déchèterie de Mutzenhouse sera **exceptionnellement ouverte les mardis et jeudis aux horaires habituels**.

AMBASSADEURS DU TRI

Une nouvelle ambassadrice du tri a été recrutée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour renforcer l'équipe existante et poursuivre le travail d'information et de sensibilisation aux bonnes pratiques de tri.

N'hésitez pas à solliciter nos ambassadeurs pour toute question ou doute sur les pratiques de tri, en contactant **les services de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn au 03 88 91 96 58**.

Frédérique Pomilio et Eric Rigal - Ambassadeurs du tri



QUELQUES CHIFFRES

Grâce aux efforts de chacun, notre territoire présente un bilan très encourageant sur la production de déchets.

En 2017, la production totale de déchets (Ordures Ménagères + Collecte Sélective + déchèteries) a été de 364 kg par habitant contre une moyenne nationale de 573 kg par habitant.

POUR RAPPEL

INFO TRI

Seuls les papiers et journaux, briques alimentaires vides, cartonnages, bouteilles vides, flacons plastiques vides, et les emballages métalliques vides se trient dans le bac «jaune». **En cas de doute, contactez nos ambassadeurs du tri.**

INFO DECHETERIE

Pour réduire le temps d'attente et de déchargement, nous vous rappelons qu'il est indispensable de trier vos déchets et d'aplatir vos cartons avant d'accéder aux déchèteries.

INFO VIE

En cas de déménagement, il est indispensable:

- D'informer la Communauté de Communes du Pays de la Zorn et de procéder à la clôture de votre compte d'ordures ménagères,
- De restituer votre badge d'accès en déchèterie.

Pour réduire son impact sur l'environnement, il existe de nombreuses solutions pour réduire ses déchets :

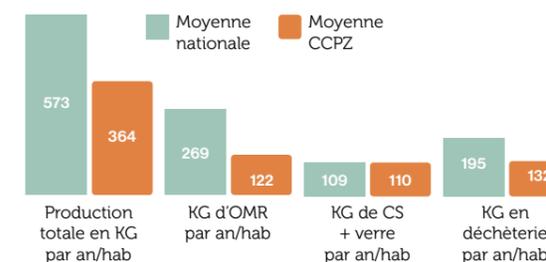
- **Proscrire les produits jetables** qui représentent en moyenne 8% du poids de nos poubelles (lingettes, rasoirs...) et passer aux produits réutilisables (piles rechargeables, coton lavable...)
- **Limiter les emballages** en privilégiant le fait maison, le vrac et les recharges.
- **Composter et pailler** pour améliorer l'état de votre terre et réutiliser les déchets de votre jardin directement sur place. En moyenne, 30% de ce que l'on jette dans nos poubelles est compostable.
- **Penser à réparer** avant de jeter.
- **Donner** à des associations ce qui ne vous sert plus : vêtements, meubles, objets, livres, jeux...

CALENDRIER DE RATTRAPAGE DES PROCHAINS JOURS FÉRIÉS

JOUR FÉRIÉ	JOUR DE RATTRAPAGE	COMMUNES CONCERNÉES	FLUX
Mercredi 15 août 2018	Samedi 18 août 2018	Hohfrankenheim Duntzenheim Wingersheim les 4 Bans Ingenheim Waltheim/Zorn	OM
Mercredi 15 août 2018	Samedi 18 août 2018	Schwindratzheim Schaffhouse/Zorn	CS
Jeudi 1 novembre 2018	Samedi 3 novembre 2018	Lixhausen Bossendorf Mutzenhouse Minversheim	OM
Mardi 25 décembre 2018	Samedi 22 décembre 2018	Issenheim Geiswiler-Zoebersdorf Wickersheim-Wilshausen Scherlenheim Melsheim Schwindratzheim Wilwisheim	OM
Mardi 25 décembre 2018	Samedi 22 décembre 2018	Ingenheim Hohfrankenheim Duntzenheim Waltheim/Zorn	CS
Mercredi 26 décembre 2018	Jeudi 27 décembre 2018	Hohfrankenheim Duntzenheim Wingersheim les 4 Bans Ingenheim Waltheim/Zorn	OM
Mercredi 26 décembre 2018	Samedi 22 décembre 2018	Issenheim Geiswiler-Zoebersdorf Scherlenheim Melsheim Wilwisheim	CS
Mardi 1 janvier 2019	Samedi 29 décembre 2018	Wingersheim les 4 Bans	CS
Mardi 1 janvier 2019	Mercredi 2 janvier 2019	Issenheim Geiswiler-Zoebersdorf Wickersheim-Wilshausen Scherlenheim Melsheim Schwindratzheim Wilwisheim	OM

OM = Ordures Ménagères, CS = Collecte Sélective

COMPARAISON DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE LA CCPZ AVEC LES MOYENNES NATIONALES



LES EFFORTS PAIENT !

Grâce aux importants efforts de tri de la majorité des usagers du service des Ordures Ménagères en 2017, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn a de nouveau pu bénéficier d'une ristourne de la part du SMITOM de Haguenau-Saverne. Ainsi, comme en 2016, les élus de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn ont décidé de faire bénéficier les usagers de cette remise, en effectuant une ristourne sur les factures éditées en juillet 2018.

Cette remise reste exceptionnelle pour 2018 et n'est possible que grâce aux efforts réalisés.

Il est indispensable de poursuivre ces efforts de tri et de réduction de déchets, afin de pouvoir espérer maintenir nos tarifs actuels. En effet, la ristourne accordée par le SMITOM est proportionnelle à la quantité et surtout à la qualité du tri par habitant : Mieux on trie, plus importante est la ristourne.

La qualité du tri est essentielle, les erreurs de tri coûtent environ 200€/tonne de majoration.

FERMETURE DE L'AIRE DE DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS DE DETTWILLER

Dans le cadre de travaux de mise aux normes, l'aire de dépôt de déchets verts de Dettwiller est actuellement fermée. A l'issue des travaux, l'aire de dépôt sera strictement réservée aux usagers particuliers du SMICTOM de Saverne et l'accès contrôlé par badge. Il ne sera donc plus possible pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn d'accéder à cette plate-forme.

Vous pouvez ramener vos déchets verts à la déchèterie de Bossendorf ou de Mutzenhouse.

LE RÉSEAU DES ECO-JARDINIERS

Vous souhaitez vous initier aux techniques de compostage, de jardinage au naturel ? Partager et diffuser vos connaissances ?

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn souhaite créer et animer un réseau d'habitants intéressés par le compostage et le jardinage au naturel pour leur permettre de se rencontrer, de se former à différentes techniques et de devenir des relais auprès de leur famille, des habitants de leur quartier, ou de leur commune.

Pour de plus amples informations, contactez le service environnement au 03 88 91 96 58.

Cyril Hentz, Chargé de mission Biodéchets



Service Vie Associative
Tél. 03 88 02 20 10
E-mail : vie.associative@payszorn.com

**BILAN DES SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS 2017**

Nom de l'association	Montant en €
École de Musique du Pays de la Zorn	32 445,69
Tennis Club du Pays de la Zorn	1 762,10
Badminton Club de Schwindratzheim	220,00
Football Club du Zornthal	1 000,00
Football Club de Wingersheim	420,00
Zorn Tennis de Table	1 653,10
Natation Hochfelden	3 777,61
Karaté Club Hochfelden	320,00
TOTAL	41 598,50 €

**BILAN BMI 2017
(Banque de Matériel Intercommunal)**

Matériel	Location		Montant en €
	Prix en €	Nombre	
Chapiteaux	90	49	4 410
Tonnelles	20	99	1 980
Podiums	4	136	544
Barrières	0	220	0
Sono pro.	70	6	420
Sono portable	35	30	1 050
Vidéoprojecteur	15	8	120
5 grilles d'expo.	15	24	363
TOTAL			8 887 €

Retrouvez l'ensemble du matériel disponible, les conditions de mise à disposition et les formulaires de réservation sur : www.payszorn.com/vie-associative/banque-matériel.

Rappel : l'accès à la BMI est exclusivement destiné aux associations et aux Communes du Pays de la Zorn.

Les nouvelles dispositions en matière de subventions aux Associations sont applicables depuis le 1^{er} janvier 2018. Toutes les informations sur le site de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn (Rubrique « Vie associative »).



RAND'O FOLIES 2018

Organisées dans le cadre de la quinzaine de sensibilisation à l'Environnement

L'AIPZ, l'AJ et la Communauté de Communes ont une nouvelle fois mobilisé des acteurs de notre territoire afin de proposer divers ateliers, défis, spectacles, expos, conférences qui sont encore en cours. Vous trouverez le programme sur le www.payszorn.com.

C'est dans ce cadre que se sont déroulées les **RAND'O FOLIES du 31 mai au 3 juin 2018**.

Vous étiez très nombreux à participer à cette 6^{ème} édition pour découvrir ou redécouvrir les sentiers de Grande Randonnée du Pays de la Zorn.

Cette manifestation s'est déroulée sur 3 journées, apportant leur lot de convivialité et de bonne humeur! Une Rando Patrimoine de 8.2 km à la découverte du patrimoine local, la Rando du Crépuscule ponctuée d'un conte à mi-chemin et qui a rencontré un franc succès, et pour finir la Rando familiale du dimanche, à la découverte des paysages du Pays de la Zorn autour de Geiswiller, sans oublier une initiation à la marche nordique pour les initiés et les débutants!

Rando Familiale



UNE ROSE UN ESPOIR

28 avril 2018

Jeudi 26 avril, l'arrivée du camion chargé de livrer les 7500 roses a concrétisé 6 mois de préparation intense et donné le coup d'envoi effectif à l'opération « Une Rose Un espoir 2018 » dans notre Pays de la Zorn et à Saessolsheim.

Vendredi 27 avril, 75 personnes ont mis ces 7500 roses en cravates dans la Fescherhett de Hochfelden, dans la bonne humeur et une franche convivialité.

Samedi 28 avril, à la maison du Pays de la Zorn qui était le point de départ de cette journée, le Président Daniel Gillig a salué les personnalités venues nombreuses soutenir les 180 équipages présents et plus largement les plus de 500 bénévoles qui ont œuvrés pour la réussite de cette collecte.

Que ce soit dans les supermarchés de Hochfelden, au Super U de Bernolsheim, ou dans les villages, la générosité de nos concitoyens fut remarquable. Les résultats furent à la hauteur des attentes de l'association, malgré une fréquentation en baisse dans les supermarchés et de nombreuses absences liées au pont du 1^{er} mai.

Tous les frais de l'organisation étant couverts par les subventions et la générosité des nombreux sponsors et par l'apport du monde associatif local, le montant du chèque qui a été remis à la ligue 67 contre le cancer le 1^{er} juin a été à la hauteur des espérances des organisateurs et des malades, avec plus de 30 000 euros collectés (pour mémoire 20 000 euros collectés en 2017).



LE PIQUE-NIQUE MUSICAL INTERCOMMUNAL

21 juin 2018

Pour cette quatrième édition, l'AIPZ installe la scène de la Fête de la Musique Intercommunale sur le lieu des Jeux Intervillages à Bossendorf, en faisant la part belle à toutes les musiques. **Rendez-vous le jeudi 21 juin 2018 pour la journée la plus longue de l'année.**

Un programme riche et varié est prévu. Vous pourrez y entendre notamment :

- L'école de Musique intercommunale du Pays de la Zorn
- Je sonne chez Serge
- Taxi

L'AIPZ vous invite à tirer votre repas du sac et/ou de profiter de la petite restauration et de la buvette qui sera assurée par l'Ecole de Musique Intercommunale du Pays de la Zorn.

La fête est ouverte à tous à partir de 18h. Accès Gratuit.

Vous souhaitez vous produire sur scène ? Contactez Frédéric au 06.48.26.20.42 avant le 3 juin 2018.



JEUX INTERVILLAGES 2018

24 juin 2018

Rendez-vous le dimanche 24 juin 2018 pour une nouvelle journée de challenge et de bonne humeur pour les JEUX INTERVILLAGES 2018 à Bossendorf, vainqueur l'année dernière!

Le thème retenu cette année « Les grands classiques du cinéma » verra la participation de 14 villages. Une chose est sûre : il y aura de la bonne humeur, des fous rires, des moments de franche rigolade ce jour-là à Bossendorf.

Les jeux se déroulent sur toute la journée. Buvette et restauration avec repas de midi de 12h à 14h, et petite restauration tout au long de la journée, animations. Entrée gratuite.

Remise des prix à 18h30. Venez participer et encourager les équipes!

Consultez la page Facebook de l'AIPZ

Contact : contact@aipz.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS

9 septembre 2018

L'Association Intercommunale du Pays de la Zorn (AIPZ) vous invite au 4^{ème} Forum des Associations qui aura lieu le dimanche 9 septembre 2018 à la Salle Polyvalente de Schwindratzheim.

En venant à la rencontre des associations vous pourrez :

- obtenir des réponses à vos interrogations.
- tester l'une ou l'autre activité proposée.

Au programme : tennis, jeux, musique, arts martiaux, équitation, zumba et bien d'autres encore.

Des présentations et des animations auront lieu tout au long de la journée.

L'occasion de passer une journée agréable, riche et conviviale en famille ou entre amis!

Contact avec l'AIPZ: contact@aipz.fr
Facebook : AIPZ

NOUVEAU SITE INTERNET

La mise en ligne du nouveau site internet de la Communauté des Communes du Pays de la Zorn est enfin effective...

Sa conception a été confiée à la Société de Services en Ingénierie et Informatique (SSII) AMEOS située à Mommenheim.

Ce nouveau site, avec son design responsif adapté à tous les écrans, se veut avant tout moderne et intuitif, l'arborescence a été simplifiée pour faciliter la navigation des visiteurs.

Ce nouveau portail a pour objectif de renforcer l'attractivité de notre territoire, de présenter les actions de la CCPZ et de valoriser l'ensemble de nos communes. On y retrouve entre autres l'ensemble des compétences de notre collectivité, les services et les équipements proposés par l'intercommunalité.

Un passage sur le bandeau du bas (ouverture d'une zone) permet d'accéder directement aux actualités, événements et vidéos de notre territoire et de nouveaux boutons interactifs permettent l'accès direct à certaines pages telles que les horaires des déchetteries, du centre aquatique ATOO-O ou encore le paiement en ligne des ordures ménagères.

Ce nouveau site continuera de s'enrichir de contenus, et d'informations et déploiera progressivement de nouvelles fonctionnalités...



Service Communication
Tél. 03 88 02 20 14
E-mail : service.communication@payszorn.com

CANAL LOCAL PAYS DE LA ZORN

Le canal local «ZORN TV» est une chaîne du câble proposée par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn sur le réseau câblé numérique de numericable-SFR.

Au travers de ses programmes infographiques et de ses reportages, ZORN TV est le miroir de l'activité associative, culturelle, touristique et sportive de nos 21 communes.

Sur l'année 2017, 70 reportages ont été réalisés par les équipes de Zorn TV, répartis sur 15 communes de notre territoire.

Tous les acteurs de la vie locale et notamment les associations, peuvent demander la réalisation d'un reportage à l'occasion d'un événement qui mérite d'être mis en avant et partagé avec le plus grand nombre. Ceci est bien entendu gratuit et un DVD du reportage est également fourni à titre gracieux à la structure organisatrice.

N'hésitez pas à nous contacter, nous sommes à votre écoute pour toute suggestion de reportages.

Retrouvez  la télé locale du Pays de la Zorn

sur le canal 500 de votre box  
ou sur www.payszorn.com

Les reportages, la grille des programmes, les reportages à venir

sur  facebook.com/zorn.tv

Contactez-nous sur
 canal.local@payszorn.com



Zorn BANQUE DE MATERIEL INTERCOMMUNAL (BMI)

Matériel de la B.M.I. en location aux associations du Pays de la Zorn (Chapiteaux, Tonnelles, Podiums, Sonos, Vidéo-projecteur, Barrières...)

> Infos : Communauté de Communes du Pays de la Zorn / Service Vie Associative
Tél. 03 88 02 20 10 - mail : bmi@payszorn.com

Contact

LE MULTI-ACCUEIL FÊTE SES 15 ANS CETTE ANNÉE

La structure propose un accueil collectif pour des enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi hors jours fériés, de 7h à 18h30.

La capacité d'accueil de la structure est de 35 enfants et l'accueil est prioritairement réservé aux enfants résidant dans les communes de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

La structure est gérée par l'AASBR depuis sa création en 2003 et les enfants y sont répartis dans deux unités de vie avec dortoirs et sanitaires attenants ou à proximité.

Une salle « multi usages » permet de décroquer le groupe des moyens pour le moment du repas. Elle sert également de salle pour des activités plus dirigées (peinture, collage etc...).

La direction du multi accueil est assurée par une infirmière puéricultrice; les enfants sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire composée d'éducateurs de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et de CAP Petite Enfance (ou équivalent).

Les repas des enfants sont confectionnés sur place avec des aliments frais par une cuisinière formée aux règles HACCP, méthode et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments. Les repas sont adaptés aux régimes des enfants et composés de produits frais et de saison.

DU CÔTÉ DES PARENTS ET FUTURS PARENTS, LE MULTI-ACCUEIL...

- Propose un accueil assez souple des enfants de 1 à 5 jours par semaine, de façon régulière, ponctuelle ou d'urgence (ex : dépannage quand une assistante maternelle est malade) sur une plage d'accueil de 7h à 18h30.
- Apporte une aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle avec leur vie familiale. Un accueil pour les mamans en congé parental est proposé selon les places qui restent disponibles.
- Organise des temps d'échanges, de réunions et de conférences touchant à la petite enfance en partenariat avec le Relais d'Assistants Maternels.

DU CÔTÉ DES ENFANTS, LE MULTI-ACCUEIL...

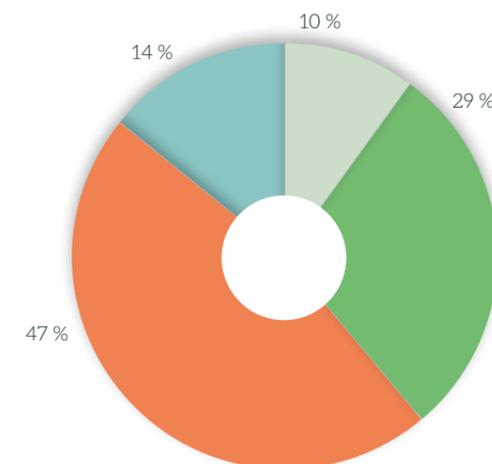
- Contribue à l'autonomie, à la sociabilisation, à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants confiés.
- Contribue à la co-éducation des enfants dans le respect de l'éducation parentale.
- Anime et propose des temps de jeux et des activités (psychomotricité, lecture, peinture, manipulation...) pour favoriser l'éveil des jeunes enfants.
- Propose des interventions de prestataires extérieurs pour l'éveil de l'enfant : psychomotriciens, conteurs, spectacles, baby gym, plasticiens, musiciens...

En 2017, les frais généraux pour l'exploitation du multi-accueil se sont élevés à 553 454 €.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a participé à hauteur de 75 680 €, la CAF a participé à hauteur de 261 614 € et les parents à hauteur de 163 202 €.



RÉPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT



Communauté de Communes du Pays de la Zorn
Autres
Familles
CAF



BILAN FINANCIER

Pour répondre à toutes les demandes des parents et des professionnels du territoire, le temps de travail de la responsable de la structure est passé de 28h à 32h hebdomadaires en octobre 2017.

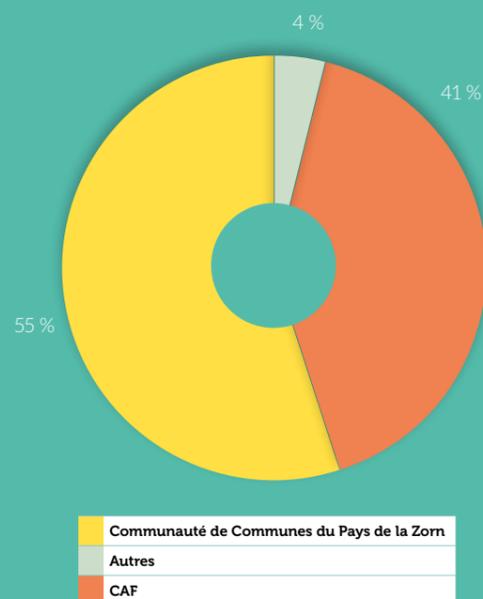
Ainsi, les frais généraux pour l'exploitation du RAM en 2017 se sont élevés à 50 883 €.

Le RAM est totalement gratuit pour les familles et les professionnels qui le fréquentent.

Les charges sont réparties comme suit :

- CAF 20 731 €
- CCPZ 28 276 €
- Autres 1 876 €

RÉPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT



QU'EST-CE QU'UN R.A.M ?



Le RAM est un service gratuit à destination des professionnels ou futurs professionnels de la petite enfance ainsi que des parents et futurs parents habitant les Communes du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Animé par une professionnelle de la petite enfance, cet espace propose des permanences, des rendez-vous et des temps d'animations collectifs dans plusieurs communes de notre territoire.

DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS ET FUTURS PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE, LE RAM...

- vous informe sur les métiers et formations de la Petite Enfance,
- vous apporte un soutien dans vos démarches administratives,
- valorise et promeut votre métier d'assistant maternel et vous accompagne dans vos réflexions éducatives,
- organise des temps d'échange, de réunion et de conférence touchant à votre métier,
- anime des temps de jeux, d'éveil et de moments festifs.

DU CÔTÉ DES PARENTS ET FUTURS PARENTS, LE RAM...

- vous informe des possibilités d'accueil individuel ou collectif sur le territoire du Pays de la Zorn,
- vous apporte un soutien dans vos démarches de parents employeurs,
- organise des temps d'échanges, de réunions et de conférences touchant à la petite enfance,
- anime des temps de jeux, d'éveil et de moments festifs.

DU CÔTÉ DES ENFANTS, LE RAM...

- contribue à la socialisation des jeunes enfants,
- anime et propose des temps de jeux et des activités (psychomotricité, lecture, peinture, manipulation...) pour favoriser l'éveil des jeunes enfants.

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	9h / 11h Atelier d'éveil* à Gingsheim (Wingersheim les Quatre Bans)	9h / 11h Atelier d'éveil* à la Maison du Pays à Hochfelden	9h / 11h Atelier d'éveil* à la Maison du Pays à Hochfelden	9h / 11h Atelier d'éveil* à Alteckendorf
Après-midi	Permanence de 15h à 18h à la Maison du Pays à Hochfelden		Permanence de 14h à 17h à la Maison du Pays à Hochfelden	

*Sur RDV

LES PÉRISCOLAIRES

Les accueils périscolaires de Hochfelden, Schwindratzheim et Wickersheim apportent une réponse sociale, économique et éducative toujours plus en adéquation avec les nouvelles attentes des familles de notre territoire.

Ils proposent des activités éducatives qui visent notamment l'acquisition de l'autonomie, l'apprentissage du respect des autres et des règles de la vie en groupe, l'ouverture culturelle et l'éducation à l'équilibre alimentaire au travers d'activités ludiques et motivantes pour les enfants.

Ces 3 structures sont gérées depuis 2000 par l'association ALEF, par Délégation de Service Public .

Les accueils du midi et du soir sont complétés par un accueil de loisirs les mercredis après l'école et durant les petites vacances scolaires en journée-continue.

A Hochfelden, les enfants ont démarré l'année 2017 par un voyage entre l'art et la nature, en passant par le monde imaginaire de Mario pour finir par un tour du monde express.

A Schwindratzheim, les enfants ont laissé libre court à leur imagination en prenant place à bord du Black Pearl pour explorer et découvrir les trésors de terres inconnues avant de faire escale sur l'île des jeux télévisés et celle des contes légendaires.

Les enfants du **périscolaire de Wickersheim** ont affronté les géants, lutins, dragons et autres créatures magiques dans la forêt de Wickerland. Ils ont également participé au tournoi des grands sorciers et à la coupe de feu...

Pour la rentrée 2018, les horaires d'ouvertures des périscolaires s'adapteront aux rythmes scolaires en vigueur dans les groupes scolaires auxquels ils sont rattachés.

NOUVEAUTÉ

Un nouveau périscolaire, d'une capacité d'accueil de 120 enfants, ouvrira ses portes à Wingersheim les Quatre Bans en septembre 2018 pour accueillir les enfants du groupe scolaire.

NOUVEAUTÉ PETITE ENFANCE

• Groupe de parole

Depuis Mars 2018, des réunions en soirée sont proposées aux assistants maternels. Il s'agit de groupes de parole animés par une psychologue. L'objectif est de délier la parole, de permettre aux assistants maternels de s'exprimer sur leur vécu professionnel et de trouver un cheminement de pensée original qui leur donne la possibilité de trouver des solutions ou de désamorcer telle ou telle situation.

• Limonade des parents

Des réunions intitulées « Limonade des parents » ont été mises en place. Ces moments dédiés aux parents leur permettent d'échanger autour de thèmes éducatifs qu'ils choisissent d'une réunion à l'autre. Ces soirées, organisées en partenariat avec le Multi Accueil de Hochfelden, sont animées par la Directrice du Multi accueil (puéricultrice), l'Educatrice de Jeunes Enfants du Multi Accueil et la responsable du Ram.

• Sorties

Des sorties bibliothèques (Hochfelden, Schwindratzheim et Mittelhausen) sont mises en place régulièrement dans le cadre des ateliers d'éveil. L'objectif est de faire découvrir une activité « lecture et écoute d'histoires » aux enfants et de leur permettre de manipuler des livres adaptés dans un autre contexte que les locaux du RAM. D'autres sorties : centre équestre, terrains de jeux, pompiers sont proposées au fil des séances.

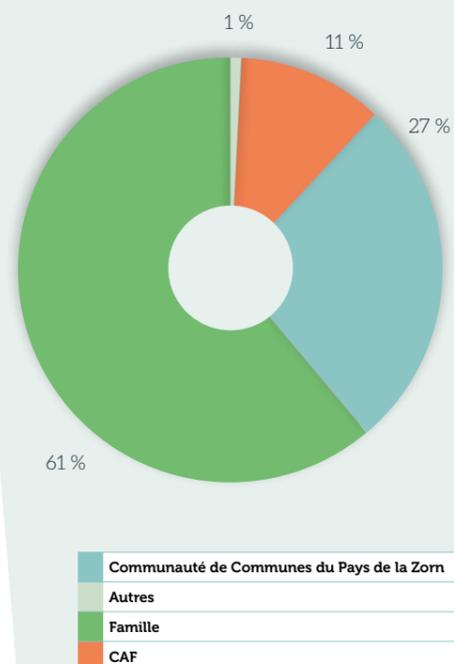


EN QUELQUES CHIFFRES

En 2017, les frais d'exploitation pour les périscolaires et des ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) de notre territoire se sont élevés à 1 083 410 €.

La Communauté de Communes du Pays de la Zorn a participé à hauteur de 310 574 € et la CAF à hauteur de 117 575 €.

RÉPARTITION DES FRAIS POUR LES PÉRISCOLAIRES





Claudia Faessel



Favian KANDEL et Nicolas KLINKERT



L'ACTUALITÉ DE L'ÉQUIPE DE L'AJ

Claudia Faessel, nouvelle animatrice au Pays de la Zorn, c'était prédestiné...

Depuis septembre 2017, Claudia Faessel a pris ses fonctions d'animatrice socio-culturelle au sein de l'Animation Jeunesse... structure qu'elle connaît sous tous les angles d'implication, voyez plutôt : à 11 ans, elle participe aux premiers projets de danse urbaine de l'AJ, c'était en 2003. Quelques années après, elle passe son BAFA et anime « Bouge ton été » durant plusieurs années. Dans la continuité, elle décide de réaliser un service civique à nos côtés tout en réalisant un DUT Carrières Sociales. Elle poursuit par une licence et réalise son stage universitaire, devinez où ?! Après un service volontaire européen en Espagne et un périple solitaire de 6 mois en Amérique latine, la voilà qui repose ses valises dans sa commune d'origine, Hochfelden, passe à l'AJ pour faire coucou et... Oh ben tiens, il y a un poste vacant !! La boucle est bouclée. Voilà Claudia en situation professionnelle au service de l'épanouissement des jeunes de notre territoire et, nous l'espérons sincèrement, le plus longtemps possible !! Comme quoi, s'engager quand on est jeune, cela ouvre logiquement des portes.

Nicolas s'envole, Flavien retrouve les manches.

Après un Service Civique de 10 mois et deux années en formation professionnelle en alternance au sein de l'AJ pour devenir animateur socioculturel, Nicolas Klinkert s'envole, son diplôme de BPJEPS en poche. Durant sa présence, Nicolas aura intensément contribué à sensibiliser les jeunes à la qualité alimentaire et au plaisir de cuisiner. Les ateliers pâtisserie, la semaine du goût dans des écoles, les masters chef, c'est lui ! A nous de nous donner les moyens de poursuivre cette démarche éducative porteuse de belles valeurs écologiques (qualité alimentaire, circuit court) et d'égalité (filles comme garçons, on cuisine, on nettoie, on range...). Flavien Kandel prend la relève du poste d'animateur en alternance. Originaire de Bossendorf, il commencera son diplôme BPJEPS dès la rentrée 2018. Engagé à l'AJ durant l'été, Flavien est également très investi au sein de l'AJ tout au long de l'année, notamment dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité. C'est parti pour deux ans d'aventure auprès de la jeunesse !

Marie-Louise



Aides animés



Marie-Louise (à gauche) et Léopold (ci-dessus) parmi les 20 jeunes du territoire qui cet été seront les exemples de l'engagement auprès de la jeunesse.

LES PORTES DE L'ENGAGEMENT AU SEIN DE L'AJ

Aides animés !

Pour les jeunes à partir de 15 ans, l'AJ propose des moments de découvertes sous forme de mini-séjours ou de soirées à thèmes leur permettant de comprendre ce qui se cache pédagogiquement derrière une animation.

Animatrices, animateurs !

Dès 17 ans, les jeunes peuvent encadrer des centres de loisirs et autres camps. Pour affiner leur pédagogie et respecter la réglementation, nous les encourageons à réaliser leur BAFA. A partir de 21 ans, ils peuvent devenir directeurs de centre en s'engageant dans la formation BAFD.

L'AJ accompagne financièrement et pédagogiquement les jeunes voulant entreprendre ces formations.

Service civique

Entre 18 et 25 ans, les jeunes qui souhaitent s'investir pour les autres, soit en proposant un projet, soit en soutenant un projet existant, peuvent s'engager dans le dispositif du Service Civique. A l'AJ, les missions durent de 9 à 10 mois.

Nouveau : l'accueil de jeunes en Service Volontaire Européen (SVE)

Pour la rentrée 2018, l'AJ s'inscrit encore un peu plus loin dans les propositions d'engagement citoyennes pour les jeunes et se tourne cette fois-ci vers la jeunesse européenne. En proposant d'accueillir 3 personnes en SVE jusqu'en août 2019, le Pays de la Zorn contribue à encourager la mobilité des jeunes européens tout en leur permettant de vivre une expérience formatrice, de développer une citoyenneté active et de découvrir une autre culture, une autre langue... Notre culture, notre langue !

Bien sûr, en tant qu'hôte, notre jeunesse sera la grande bénéficiaire de cet accueil international. Au-delà de la découverte de la langue originelle de ces volontaires, nul ne doute que la « rencontre » favorisera la curiosité et l'ouverture culturelle. Allemand, Espagnol, Hongrois, Grec... peu importe la nationalité, il y aura du soleil dans les échanges

Les portes de l'engagement se réalisent également au collège

L'AJ a été associée par l'équipe éducative du collège à accompagner les jeunes à participer à la vie citoyenne de leur établissement (Conseil de la Vie Collégienne - CVC). Au fil des rencontres, les jeunes volontaires ont initié des actions pour animer, améliorer leur vie collégienne. Mais ils sont également entrés dans de véritables démarches d'engagement en construisant, se formant et animant les ateliers de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) qui s'est tenue dans leur établissement à la fin du mois de mai.

Pour la rentrée scolaire à venir, l'AJ va approfondir cette démarche en accompagnant les jeunes à étendre cet engagement citoyen à l'échelle de l'intercommunalité.

Devenir animateur, réaliser un service civique, faire un stage collégien, lycéen ou universitaire : contactez-nous !

Animation Jeunesse
FDMJC Alsace du Pays de la Zorn
Maison du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg
67 270 Hochfelden
Tél. 03 88 91 96 58
E-mail : animation.jeunesse.payszorn@fdmjc-alsace.fr
Site : aj.payszorn.com
AJ Pays Zorn

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : L'AJ POUR SUIT SON RÔLE ÉDUCATIF

L'AJ a orienté principalement son projet éducatif à accompagner les nouvelles générations à vivre en lien avec la nature.

Ainsi, nous encourageons les jeunes à prendre conscience que chacun de leur geste a un impact ou une influence favorable sur leur environnement. Nous sommes convaincus que grâce à cette rencontre affective, par le biais des loisirs, les jeunes deviendront des adultes ambassadeurs de la nature.

POUR LES ANIMATIONS « BOUGE TON ÉTÉ » 2018, CELA SE TRADUIT DANS NOS ACTIONS PAR :

- Des vélos bus, des balades ou des camps itinérants à vélo,
- Des randonnées dans la forêt juste pour le plaisir de marcher,
- Naviguer, pour découvrir l'importance de la biodiversité,
- Des nuits à la belle étoile et des fois même dans les arbres!
- Entre deux activités enfourcher les vélos, faire des achats chez nos fermiers,
- Concevoir des pâtisseries et des confitures bios,
- Du tricot ou de la menuiserie à grands coups de marteau,
- Du jardinage ou maraîchage jusqu'au bichonnage d'un poulailler,
- La récolte des arbres fruitiers, faire son jus et déguster!
- Faire un feu et profiter, prendre le temps, s'apaiser, s'évader...

Zoom sur deux projets inscrits dans cette démarche éducative Les séjours à la ferme

Devenir agriculteur, boulanger ou arboriculteur, le tout en production bio, en amour avec la nature ! Planter, récolter, assurer les petits travaux d'entretien, gérer le poulailler. Pétrir la pâte pour le pain, surveiller la cuisson ! Mais les défis ne s'arrêteront pas là. Les jeunes feront vivre un resto éphémère !!

Ces séjours se dérouleront sur les sites des fermes du Marais Vert et des Jardins gourmands ainsi qu'à la boulangerie de l'Ecrin de Sucre. Et pour être cohérents dans la démarche, c'est en pédalant qu'ils rallieront les différents sites et c'est grâce à des toilettes sèches, basées sur leur campement qu'ils seront sensibilisés à l'économie de l'eau !

Le tour de la Wallonie à vélo

A la découverte de la Wallonie-Belgique ! Ce séjour est à l'initiative d'un groupe de jeunes qui relève le défi de découvrir un pays en déplacement doux, sans véhicule d'assistance. C'est donc équipés de porte bagages et sacoches qu'ils iront sillonner les pistes cyclables les menant vers des découvertes culturelles, géographiques et de loisirs. 450 km au programme ! L'aller et le retour en train pour rejoindre la Belgique, voilà une aventure porteuse de valeurs écologique !!

Toutes les informations et modalités d'inscription pour « Bouge ton été 2018 » sont sur notre site : aj.payszorn.com



Partager, essayer.



Défier, découvrir...



C'est l'été !

INFORMATION VACAF POUR LES CAMPS DE VACANCES



Suivant votre coefficient familial, vous avez droit aux Bons Vacances VACAF, dispositif de la Caisse d'Allocations Familiales d'aide aux départs en vacances des enfants. Celui-ci peut être d'une valeur de 20 ou 30 € par jour destinés exclusivement aux les séjours avec nuitées (camps, colonies de vacances...) mais également aux les départs en famille. Vous disposez d'un capital de 21 jours de vacances par enfant de la valeur de votre bon.

Par exemple, si vous êtes bénéficiaire d'une valeur de 20 € et que vous inscrivez votre enfant à un camp de 5 jours dont le coût est de 100 €.

20 € x 5 jours = 100 €, vous n'avez plus rien à financer et il vous reste 16 jours de Bons VACAF (21-5 jours) !

PETIT REGARD DANS LE RÉTROVISEUR 2018

- La Nature ma famille et moi... 3 semaines d'animations initiées conjointement par l'AIPZ et l'AJ afin de réfléchir, découvrir et agir pour l'environnement,
- Les ateliers ménagers et cosmétiques bio itinérants... une vingtaine d'ateliers ont été menés aux 4 coins du Pays de la Zorn dans l'optique encore et toujours d'apaiser notre planète des travers consuméristes,
- Les jardins éducatifs... au collège, dans des écoles ou en place publique, 6 jardins éducatifs ont vu le jour,
- L'accompagnement aux apprentissages... projet de soutien à la scolarité pour des enfants ayant un lien fragilisé avec l'école,
- Des jeunes collégiens qui se rendent chaque mercredi à la maison de retraite pour partager un moment de vie avec nos aînés... (projet d'une exposition en cours),
- Les vendredis tu choisis... une vingtaine de jeunes qui se rencontrent les vendredis soirs et vivent un temps de réflexion, de découverte culturelle et toujours dans la convivialité d'un dîner,
- Les animations des mercredis et des petites vacances...

Claire de Schirrhein, Marion de Hochfelden, Sophie de Mutzenhouse, Simon de Duntzenheim et Daniel d'Ingenheim ont été les forces vives, conviviales, compétentes et empathiques de l'AJ pour cette année 2017-2018. Merci pour leur engagement en Service civique.

QUELQUES INFOS POUR LA RENTRÉE 2018

• Un petit coup de pouce... :

A compter de septembre 2018, l'AJ du Pays de la Zorn accompagnera la Communauté de Communes de Truchtersheim - Ackerland qui se lance dans le développement d'une politique jeunesse.

• L'AJ en lien avec son temps :

Ne vous étonnez pas de voir dès ce mois de juillet, des animateurs à vélos électriques tractant une carriole chargée de jeux et autres outils éducatifs... Réduire les émissions de gaz à effet de serre en limitant l'utilisation des véhicules est le nouveau défi de l'AJ !

L'investissement de ce matériel a été réalisé avec le soutien du dispositif Européen LEADER porté par le Pays de Saverne, Plaine et Plateau et le Parc des Vosges du Nord.



• Le soutien aux jeunes fragilisés, une priorité :

L'accompagnement aux apprentissages en direction des jeunes fragilisés dans leur apprentissage scolaire sera reconduit durant les vacances scolaires 2018-2019.

Pour contacter l'Animation
Jeunesse FDMJC du Pays de la Zorn :
Tél. 03.88.02.20.12/13
Site : aj.payszorn.com



**BILAN DE L'ACTIVITÉ
DU CENTRE AQUATIQUE
ATOO-O**

La période estivale 2017 a comptabilisé 19058 entrées sur juillet et août, ce qui représente une baisse par rapport à l'année précédente. Ceci est principalement dû à la météo très mauvaise de cette période.

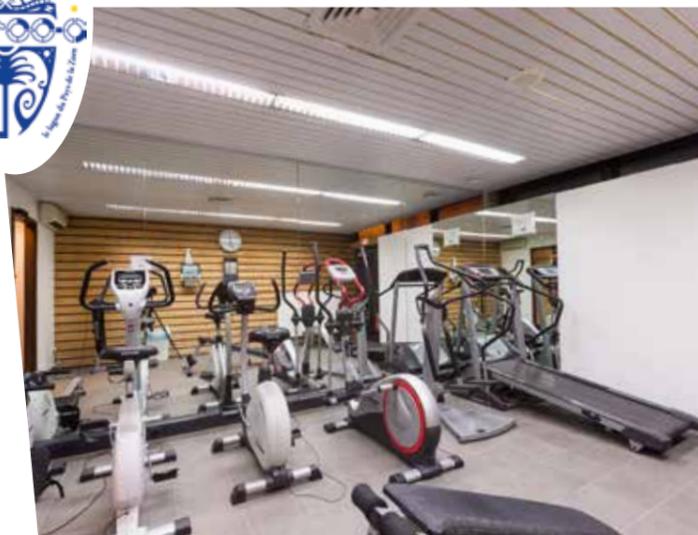
Par ailleurs, les difficultés techniques liées notamment au remplacement de la chaudière (fermeture du 23 octobre au 12 novembre 2017), ont malheureusement contribué aux perturbations rencontrées pendant ce deuxième semestre.

Il est à noter cependant que l'activité Aquabike a continué de rencontrer un franc succès et les séances sont déjà bien remplies pour l'année en cours. Le principe ? Il est simple : on pédale dans l'eau sur un vélo spécialement conçu pour être immergé. Bon pour le cœur et les jambes, cette activité physique est idéale pour se maintenir en forme.

Nos séances d'AQUAGYM, toujours très prisées par une clientèle principalement féminine, mais de plus en plus masculine ont également continué d'attirer des amateurs.

Activités proposées

Cours de natation collectifs pour enfants - Aquagym - Aquabike - Activités Associatives proposées par des associations locales.



PROCHAINES DATES À RETENIR

Jours de fermeture du Centre Aquatique Atoo-o pour l'année 2018

- Jeudi 1^{er} novembre 2018 (Toussaint)
- Du lundi 24 décembre au mardi 01 janvier 2019 inclus

Fermetures Techniques 2018

- Date de la vidange : du lundi 27 août au dimanche 9 septembre 2018 inclus

LE GRP® DU PAYS DE LA ZORN

Ce sentier de Grande Randonnée de Pays®, d'environ 61 km et sillonnant la partie nord du territoire du Pays de la Zorn en passant par de nombreux villages, permet de découvrir les multiples facettes d'un secteur riche et authentique en patrimoine culturel ainsi qu'en paysages bucoliques où il fait bon randonner. L'itinéraire de randonnée traverse 21 communes du canton. Cette randonnée peut se faire sur 3 jours au départ d'Hochfelden, d'Ettendorf ou d'Issenhausen où différents hébergements (gîtes) peuvent vous accueillir.

Découvrez également toutes les « boucles locales », autour de Mittelhausen, Wingsheim, Hohatzenheim, Lixhausen, Geiswiller, Zoersdorf...

Toutes les informations concernant les parcours sur le site internet www.payszorn.com et www.ignrando.fr



Service Tourisme
Tél. 03 88 02 20 14
E-mail : service.tourisme@payszorn.com



Halte fluviale à Waltenheim-sur-Zorn

**HALTE FLUVIALE DU PAYS
DE LA ZORN**

La halte fluviale de Waltenheim sur Zorn peut accueillir 8 bateaux et comprend des bornes eau, électricité et Wifi. L'affluence est surtout visible de début avril à fin septembre, où les places sont occupées et utilisées pour effectuer le plein d'eau ou d'électricité. Ce service public rendu aux plaisanciers a pour premier objectif de leur faire aussi découvrir notre territoire et d'y développer une économie du tourisme.

C'est également l'occasion pour ceux qui le souhaitent de découvrir le patrimoine et la nature préservée en naviguant au fil de l'eau à bord de bateaux habitables sans permis, pouvant être loués à partir de Waltenheim sur Zorn.

Un projet de location de bateaux électriques porté par le loueur basé à Waltenheim en collaboration avec VNF est en phase d'étude et tests, pour ce faire des bornes supplémentaires d'approvisionnement pour ces batteries seront installées en amont de la halte. Cet endroit est un lieu de vie et de rencontre agréable, grâce aux aménagements réalisés par notre collectivité.



Centre Aquatique Atoo-o
Rue des 4 Vents
67270 HOCHFELDEN
Tél. 03 88 02 20 40
Fax 03 88 02 20 44
E-mail : accueil.atoo-o@payszorn.com
Site : www.payszorn.com





LE SENTIER DU HOUBLON

Très jolie balade au cœur des houblonnières sur un parcours labellisé par la FFRandonnée. Aucune difficulté de terrain, ce sentier est également numérisé pour les malvoyants via l'application NAVI-RANDO. Accessible librement toute l'année. Une balade depuis la mairie, splendide bâtiment patrimonial, l'église classée à l'inventaire des monuments historiques, terrain de jeu où il est possible de stationner. Ce sentier de 4.5 km à travers les houblonnières de Wingersheim, vous permettra de découvrir tous les secrets de la culture du houblon jusqu'à la fabrication de la bière.

Sur réservation de mai à septembre (et à partir de 20 personnes), le petit train de l'association ACHA « Au Cœur des Houblonnières d'Alsace » tout récemment rénové, vous permettra de faire une visite découverte ludique. Visite également en remorque aménagée le long du sentier pour découvrir le paysage vallonné. Les visites en groupe sont accompagnées et commentées en 3 langues le cas échéant (Anglais, Allemand, Français). Sorties régulières commentées les mercredis et samedis en période estivale (juillet et août) sans réservation.

Accédez au site www.ignrando.fr de l'IGN.
Renseignements complets en mairie 03 88 51 26 35



Sur le sentier du Houblon

Service Tourisme
Tél. 03 88 02 20 14
E-mail : service.tourisme@payszorn.com

LE MUSEE DU PAYS DE LA ZORN

Vous êtes un collectionneur, un passionné, une association et vous souhaitez exposer vos œuvres, votre talent... Le musée du Pays de la Zorn peut vous accueillir.

L'association ARCHE qui gère le Musée souhaite mettre à disposition la grande salle du musée aux collectionneurs, artistes etc. pour y exposer leurs objets et leurs œuvres d'art.

La synagogue-musée peut également accueillir d'autres animations telles que conférences ou concerts par exemple.

Accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite.

Visites toute l'année pour le patrimoine juif :
Uniquement les groupes (min. 10 personnes) et sur réservation.

N'hésitez pas à nous contacter
ARCHE
2 place du Général Koenig
67270 Hochfelden
Tél. 03 88 89 04 52
E-mail : archemusee@gmail.com

